



Comité Directeur de la FFBDF du samedi 18 mai 2019

au siège social 4, rue La Bruyère Angers – Salle de l'Ormeau

Absents excusés :

Yvon HAYER donne pouvoir à Philippe GUEMARD
Jacques NEAU donne pouvoir à Jean-Louis LEGUE
Jacky VERGNAUD, Yves OUVRARD, Christophe PLOQUIN.

19 Présents

1 Adoption du CR précédent :

Le compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2019 est adopté à l'unanimité, en remplaçant le mot « adoptés » par le mot « validés » à propos des textes qui seront proposés à l'assemblée générale.

2 Compte-rendu de l'assemblée générale du 16 mars 2019 à Beaucouzé

Jean-Claude CHAUVAT explique qu'il a traduit au mieux la diversité et la richesse des échanges.

Jean-Marie DROUIN souligne la satisfaction des participants qui ont été surpris par la volonté de répondre à toutes les questions. Le président Hubert LAFUENTE évoque, lui aussi, les réactions positives qu'il explique par l'état d'esprit et le travail d'équipe du Comité Directeur.

Le compte-rendu est adopté.

3 Evolution des comptes

Philippe GUEMARD présente les comptes envoyés par Yvon HAYER. La situation est largement positive avec la vente des agendas et des cartes fédérales. Par ailleurs, le département a versé la subvention de 4 500 € pour le challenge départemental.

Cinq secteurs n'ont pas encore versé les cotisations des sociétés.

Jean-Claude CHAUVAT rappelle que les sociétés peuvent bénéficier de subventions du département à raison de 20 % des travaux prévus entre 7 000 et 10 000€ (réfection ou surfacage du jeu, mise en conformité). Le département vote 10 000€ par an. Mais la subvention départementale suppose également une demande de subvention auprès de la commune.

Décisions : Conformément aux suggestions faites en Assemblée Générale par le trésorier Yvon HAYER, afin d'augmenter les recettes de la Fédération pour faire face aux charges croissantes (siège de la Fédération en particulier), le Comité Directeur décide, pour 2020 :

- Augmenter le prix de l'agenda à 5,00€ (+1 €),

Courriel: secretaire@fedebouledefort.fr

Site internet: <http://fedebouledefort.fr> ou <http://ffbdf.fr>

4 rue La Bruyère 49100 Angers

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838

SIRET 504 944 901 00017

MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

- Inverser la répartition de la cotisation des sociétés : 15 € pour la fédération, 10 € pour le secteur.

4 Application des statuts et du règlement intérieur

4.1 Label « Cœur de village »

Jean-Claude CHAUVAT présente un projet de convention tripartite pour créer un label « Société Cœur de Village ». Le texte est adopté avec quelques modifications.

Il sera imprimé et envoyé avec un texte d'explication à la Préfecture de Maine et Loire et à l'association des Maires.

Après validation par la préfecture de Maine et Loire, il sera envoyé aux autres préfectures et aux associations des maires de la Sarthe et d'Indre et Loire avant d'être proposé aux sociétés.

En effet, c'est la société qui fait la demande auprès de la municipalité concernée et auprès de la FFBDF pour validation.

4.2 Statuts

Clément BOURDON va envoyer à la Préfecture les documents adoptés en assemblée générale, à savoir les modifications des statuts (secteur à la place de zone et création d'un lien direct entre la fédération et les sociétaires des sociétés adhérentes), ainsi que la réduction du premier mandat des responsables de secteurs à 3 ans.

5 Projet de carte fédérale et Agenda 2020

5.1 Carte fédérale

Hubert LAFUENTE rappelle le principe adopté en assemblée générale : Une société de référence annuelle avec une carte numérotée et mention des autres sociétés adhérentes.

Une longue discussion s'engage sur les modalités et dates d'application. Clément BOURDON propose de se servir de la liste numérotée des sociétés adhérentes pour identifier les sociétés d'adhésion.

Un consensus s'établit pour décider :

- La nouvelle carte numérotée de la FFBDF sera mise en place pour 2020. Elle sera donnée par la société de référence choisie pour 2020.
- Au verso, des pastilles seront collées pour identifier les autres sociétés d'adhésion. La pastille indiquera le numéro d'ordre et le nom de la société.
- Dès la rentrée de septembre 2019, les responsables de secteurs seront réunis pour leur expliquer la démarche et pour qu'ils diffusent rapidement l'information dans toutes les sociétés. **En effet, chaque président de société devra, par affichage, demander à ses sociétaires qui ne veut pas prendre la carte fédérale dans sa société et en déduire le nombre de cartes dont il aura besoin.** Il passera commande ensuite auprès du responsable de secteur du nombre de cartes numérotées et du nombre de pastilles nécessaires en arrondissant ces chiffres pour tenir compte des adhésions ultérieures.
- Une fiche sera distribuée aux sociétés pour expliquer les modalités et pour contrôler la répartition entre cartes numérotées et pastilles. Les sociétaires qui changent de société de référence doivent le signaler à la société qu'ils vont quitter dès l'automne.

5.2 Agenda 2020

Thierry PETERS et Loïc JOMBART ont les fichiers sources de l'agenda 2019. Clément BOURDON va récupérer ces fichiers pour y introduire, si possible, les modifications dont il a eu connaissance grâce aux fichiers des responsables de secteurs.

Des devis vont être demandés à Thierry PETERS pour la mise à jour de l'agenda et pour la partie impression à plusieurs imprimeurs.

6 Application des règlements

Serge TETREL évoque les remarques faites à propos des règlements. Après discussion, plusieurs décisions sont prises :

1. Conformément aux statuts, le Comité Directeur, par souci de clarté, modifie l'article 5 du règlement de la boule de fort :

« Un seul remplacement sera possible jusqu'aux quarts de finale inclus » et non plus « journée finale ».

2. Tout le reste est adopté sans changement depuis l'Assemblée Générale, qu'il s'agisse du règlement des challenges fédéraux ou du règlement de la boule de fort.
L'application se fera à compter du 1^{er} janvier 2020 et les règlements seront imprimés selon le format actuel pour être distribués à l'automne par les responsables de secteurs.
3. Il est rappelé que, pour les challenges publics, les équipes libres sont interdites.
4. Quant aux contestations éventuelles, il faut que les responsables présents (commissaires ou responsable du challenge) appliquent les règlements avec discernement.

7 Siège social

L'inauguration de l'ensemble de l'espace Saint Vincent a été faite le jeudi 23 mai 2019 à 16h30 par le Maire d'Angers Christophe BECHU et les élus municipaux, dans le cadre d'une visite de quartier.

Le Comité Directeur de la FFBDF, les présidents des sociétés d'Angers et les responsables des associations de sports de combat ont été invités.

Le Comité Directeur décide d'organiser une journée, le samedi 14 septembre 2019, pour inaugurer le siège social aménagé, en partenariat avec l'ASPTT l'Ormeau qui occupe les lieux et l'ASPTT Omnisports signataire de la convention avec la ville d'Angers.

De 9 à 11 heures, Comité Directeur exceptionnel avec les responsables de secteurs pour faire le point sur les activités en cours, et pour distribuer les documents avec les consignes (règlements imprimés, commandes d'agendas et des cartes d'adhésion pour 2020).

A 11 heures, inauguration des locaux dédiés à la FFBDF en collaboration avec l'ASPTT l'Ormeau.

Seront invités tous nos partenaires, en particulier la ville d'Angers, le département, le Crédit Mutuel d'Anjou, les caves Robert & Marcel et tous ceux qui ont participé à l'agenda2019.

Projet de portes ouvertes pour l'après-midi avec invitation des sociétés adhérentes (à organiser avec l'Ormeau).

8 Commissions

La commission communication doit se réunir avant l'été pour lancer la préparation de l'agenda2020.

Réunion programmée le mercredi 5 juin 2019 à 19 heures au Cercle Saint Paul à Saint-Barthélemy.
Robert LAMISSE et Jean-Louis LEGUE acceptent de rejoindre la commission.

9 Challenge Juniors

Philippe GUEMARD a préparé un projet de partenariat avec le Crédit Mutuel d'Anjou pour une durée de 4 ans. Il l'a étudié avec le président Hubert LAFUENTE et le secrétaire Jean-Claude CHAUVAT avant de l'envoyer au service concerné de la Fédération de Crédit Mutuel.

Objectif : Soutenir l'action tournée vers les jeunes, en particulier le challenge Junior.

10 Challenges Fédéraux

1. Serge TETREL rappelle qu'il faut prévoir les documents pour le challenge ROBERT&MARCEL à distribuer les 15 et 16 juin. Jean-Claude CHAUVAT s'en charge.
2. Serge TETREL et Claude LEMONNIER procèdent au tirage des phases finales du challenge départemental qui se dérouleront dans le secteur 10 (LUBLE) avec les sociétés du secteur 11 (NOYANT). 606 équipes représentant 316 sociétés ont participé.
Le samedi 15, les commissaires sont convoqués à 12 heures pour prendre les consignes (et un casse-croûte). Les parties doivent débiter à 14 heures.
La finale se déroulera le dimanche 16 juin à la Boule Savignéenne (SAVIGNE S/ LATHAN).
Jean-Claude CHAUVAT s'occupe des invitations.
3. Robert LAMISSE, Jeanne-Marie DROUIN et Stéphanie BOURGEOIS procèdent au tirage de la tombola. La paire de boules est gagnée par la société de MONTREUL S/ LOIR.

11 Assemblée Générale 2020

Le calendrier est complexe avec les élections municipales fin mars 2020 et le week-end de Pâques début avril.

Aussi le Comité Directeur a retenu la proposition du secrétaire qui a pu faire les réservations.

Assemblée Générale Samedi 18 avril 2020 à 9h

au THV – Théâtre de l'hôtel de Ville de Saint-Barthélemy d'Anjou

Déjeuner possible ensuite Salle de la GEMMETRIE

Cette date a l'avantage de se situer après les assemblées générales des associations.

12 Questions diverses

Nous avons 326 sociétés adhérentes. Jean-Claude CHAUVAT, invité par Philippe CHOLLET a rencontré la société « La Grosse Pierre » de BEAUFORT qui a adhéré dans les semaines suivantes.

Cette société va remplacer dans l'effectif la société Saint Joseph de la Trinité d'Angers qui ferme officiellement le 31 mai 2019, le propriétaire (un organisme diocésain) ayant vendu les locaux.

L'avenir du jeu démontable stocké à Fontaine-Milon est évoqué. La structure appartient à une association locale, mais le revêtement (en plaque) est propriété de la Fédération.

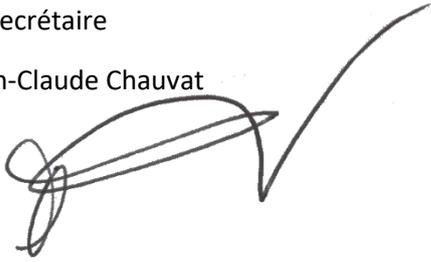
Le déménagement depuis MAZE (avec le tri de ce qu'il faut garder) et l'acquisition de matériel doivent être réalisés avant le 14 septembre 2019.

Prochains Comités Directeurs à 9h salle de l'Ormeau le 14 septembre et le 26 octobre 2019.

Le Comité Directeur se termine à 12h30.

Le secrétaire

Jean-Claude Chauvat



Le président

Hubert Lafuente

